



**Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2021)
Huitième Réunion du Conseil Directeur du PFBC, Dialogue Politique de Haut niveau et
ses réunions connexes
8-11 décembre 2020, Kinshasa, République démocratique du Congo**

Note synthèse des réunions PFBC et ses réunions Connexes de Kinshasa

**Vers une Déclaration des pays de l'espace CEEAC / COMIFAC et soutenue par les
membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) pour les forêts
du bassin du Congo et leur périphérie**

Cher(e) Partenaire,

Kinshasa (République Démocratique du Congo), du 08 au 11 décembre 2020, s'est tenue la Huitième Réunion du Conseil Directeur du PFBC, un Dialogue Politique de Haut niveau et ses réunions connexes. Ces réunions du PFBC de Kinshasa étaient organisées par la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en étroite collaboration avec la Présidence en Exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et la République Démocratique du Congo (RDC). Les réunions étaient Co-Présidées par l'Honorable Dr Christian Ruck et par le Président en Exercice de la COMIFAC, Son Excellence Jules Doret Ndongu, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun avec comme Hôte : Son Excellence Maître Claude NYAMUGABO BAZIBUHE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, République Démocratique du Congo.

Les Réunions PFBC de Kinshasa ont été rehaussées par la présence effective des politiques de Haut niveau (plusieurs Ministres), de Hauts Représentants de la CEEAC et de la COMIFAC, des Représentations diplomatiques et des Hauts représentants des Partenaires techniques et financiers. Y ont également pris une part active les représentants des collègues du PFBC.

Cent cinquante participants ont participé en présentiel et environ 300 virtuellement pour l'ensemble des réunions PFBC et ses réunions connexes de Kinshasa.

La Réunion était organisée avec l'appui financier du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et l'appui technique de la coopération technique allemande GIZ.

Sur le projet de Déclaration des pays de l'espace CEEAC / COMIFAC, soutenue par les membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) pour les forêts du bassin du Congo et leur périphérie, **les conclusions de Kinshasa sont tel que suit :**

- L'atelier thématique des collègues du PFBC constitué en segment technique des experts réunis à Kinshasa a approuvé, puis validé en **plénière à travers un communiqué final public**, un projet de Déclaration qui a été diffusé à l'ensemble des participants à l'issue de l'atelier thématique et transféré aux Ministres. Chaque pays de l'espace COMIFAC/CEEAC était représenté par trois experts thématiques aux ateliers, 8 experts du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, 2 experts de la Commission de la

CEEAC et les collèges par au moins 4 représentants.

- Cette version du projet de Déclaration issue des ateliers thématiques a été amendée par les Ministres réunis en **collège régional du PFBC**. Les Ministres ont invité la Facilitation du PFBC à intégrer leurs commentaires (notamment sur la question de « zéro Déforestation ») dans le projet de texte de Déclaration, et de transférer ensuite la nouvelle version du Projet de Déclaration aux pays de l'espace CEEAC /COMIFAC pour permettre des consultations internes (**inter sectorielles**) dans chaque pays. Les Ministres ont invité la Facilitation du PFBC à prendre en compte le cadre politique et institutionnel **dans le portage de la Déclaration**.
- La 8^{ème} Réunion du Conseil Directeur **a pris acte** du projet de Déclaration issu des ateliers et des amendements des Ministres. Dès que les commentaires des Ministres seront intégrés, le Facilitateur a indiqué en cérémonie de clôture que la « balle serait alors dans le camp » des Ministres des pays de l'espace COMIFAC pour des consultations dans leurs pays en vue de l'adoption du projet de déclaration le plus rapidement possible **compte tenu des enjeux et des échéances de 2021**.

Le projet de Déclaration tel qu'issu des ateliers thématiques de Kinshasa est disponible ci-joint.

"La Déclaration présentée à Kinshasa par la Facilitation du PFBC est le produit d'un processus de consultation intensif de six mois. En mars, tous les membres des sept collèges du PFBC ont reçu un questionnaire complet sur les défis et les propositions de solutions pour la conservation et la gestion durable des forêts du bassin du Congo, accompagné de vidéoconférences avec les collèges. Après plusieurs reports de la date limite, les réponses aux questionnaires ont été compilées par deux consultants pour le compte de la Facilitation, traitées, synthétisées, analysées et complétées avec l'aide de la Facilitation et envoyées à nouveau à tous les membres, collèges du PFBC.

Le projet de Déclaration qui en a résulté a été discuté, commenté, amendé et complété les 8 et 9 décembre lors d'un atelier réunissant les experts des ministères concernés des pays de la CEEAC/COMIFAC, les experts du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les experts de la Commission de la CEEAC et les représentants délégués des collèges. La version qui en a résulté a été approuvée à l'unanimité par les membres susmentionnés de l'atelier le soir du 9 décembre, par le biais d'un communiqué final.

Les ministres des pays de la COMIFAC et le Commissaire de la CEEAC (lors de la réunion du collège régional) ont examiné la Déclaration et ont décidé d'impliquer à nouveau les autres ministères concernés en raison de l'approche multisectorielle du texte. Il a été demandé à la Facilitation d'adapter la Déclaration par la suite si nécessaire et de prendre en compte le nouveau cadre institutionnel entre la CEEAC et la COMIFAC. En outre, comme détail, le point de la Déclaration sur la zéro déforestation a été remise en question dans le compte rendu du collège régional.

La Facilitation s'efforcera de mettre en œuvre ces orientations des Ministres et du Commissaire de la CEEAC dans les meilleurs délais. La Déclaration qui sera ainsi approuvée par les ministres servira alors de signal, d'offre, mais aussi d'attente de la part des pays du bassin du Congo en vue des négociations actuelles sur les forêts/le climat/la biodiversité de 2021 - soutenues par une large base provenant du milieu universitaire, de la société civile, du secteur privé, des ONGI environnementales, des organisations multilatérales et des donateurs engagés dans le partenariat". ***Honorable Dr Christian Ruck, Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC***

Annexes - Une synthèse des réunions PFBC de Kinshasa est disponible ci-dessous et sur plusieurs événements parallèles des partenaires organisés tout au long de la semaine de rencontre

8 au 9 décembre 2020 – Segment technique (Atelier) des experts des pays de l'espace CEEAC/COMIFAC et des collègues du PFBC.

Les mardi et mercredi 08 et 09 décembre 2020, le segment réservé aux experts des 7 collègues s'est réuni dans la salle de l'auditorium de l'Hôtel Fleuve Congo. Chaque pays de l'espace CEEAC/COMIFAC était représenté par 3 experts désignés par chaque Ministre des forêts et environnement des pays CEEAC/COMIFAC et chaque collègue du PFBC par au moins 4 Représentants.

Après lecture et amendements apportés en plénière de l'atelier à l'avant-propos du projet de Déclaration, les travaux sur l'examen dudit projet de déclaration se sont poursuivis au sein des collègues du Partenariat. Les résultats des collègues ont été présentés lors de la séance plénière suivis des débats au terme desquels **le projet de Déclaration a été validé et approuvé par les participants**. Disponibles :

- Le Communiqué final de l'atelier
- Le projet de Déclaration des pays de l'espace CEEAC / COMIFAC, et soutenu par les membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) pour les forêts du bassin du Congo et leur périphérie.

10 Décembre en matinée - Réunion du Collège Régional du PFBC Constitué des Ministres des pays de l'espace CEEAC/COMIFAC y compris la CEEAC et la COMIFAC. (10 décembre)

Le Collège Régional du PFBC constitué des Ministres des pays de l'espace COMIFAC s'est réuni dans la matinée du 10 décembre. **S'agissant du projet de Déclaration des pays de l'espace CEEAC / COMIFAC pour les forêts du bassin du Congo et leur périphérie, les Ministres :**

- ont félicité les experts qui ont élaboré et enrichi le projet de déclaration devant servir de document de travail comme base pour la préparation des grandes rencontres internationales ;
- ont émis des réserves sur l'engagement portant sur la poursuite de l'objectif « zéro déforestation » dans tous les secteurs productifs pour les pays d'Afrique centrale ;
- ont invité les pays à faire amender le projet de Déclaration au sein de leurs administrations sectorielles et transmettre leurs observations à la facilitation du PFBC avant son adoption au niveau régional ;
- ont invité la facilitation du PFBC à intégrer les préoccupations transmises par les différents acteurs dans le projet de Déclaration et de faire un travail de recadrage dudit projet tant sur la forme que sur le fond ;
- ont invité la facilitation du PFBC à prendre en compte le cadre politique et institutionnel dans le portage des Déclarations sur les forêts en Afrique centrale.

Le compte rendu du Collège Régional du PFBC signé du Président en exercice de la COMIFAC a été diffusé.

10 décembre 2020 après midi - Dialogue politique de Haut Niveau (10 décembre)

Le Dialogue Politique de Haut Niveau entre les partenaires financiers (réunis au sein du Collège des Bailleurs du PFBC) et les ministres des forêts/environnement/climat des pays d'Afrique centrale, les membres de la COMIFAC et de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Collège Régional du PFBC a eu lieu le **10 décembre 2020 dans l'après-midi**. Ce dialogue a porté sur les financements, les contributions des partenaires financiers en Afrique centrale et la position commune des pays de l'espace CEEAC/COMIFAC pour les forêts du bassin du Congo et leur périphérie en préparation aux grands événements majeurs internationaux qui nécessitent une participation en rang serré de l'ensemble des pays d'Afrique centrale et de leurs partenaires. A la suite des diverses allocations prononcées par les représentants du PFBC, de l'Allemagne, de la CEEAC, de la COMIFAC, de la CEEAC, et par le Ministre de la RDC en charge de l'environnement et des forêts en ouverture de la session de dialogue de Haut niveau, suivie également par les partenaires en ligne via internet, deux exposés liminaires succincts du CIFOR et de l'OFAC ont permis de faire le point sur l'état des financements mobilisés en faveur des forêts et de la conservation dans le Bassin du Congo et sa périphérie depuis une douzaine d'années. Plusieurs partenaires de financement membres du PFBC ont pris successivement la parole pour confirmer leur engagement en faveur des forêts du bassin du Congo. Ainsi, l'UE, l'Allemagne, la France, la Norvège, les USA et la Belgique, par la voix de leurs représentants de haut niveau, ont ainsi eu à rappeler leurs engagements de longue date, avec un rappel des principaux programmes et projets financés et/ou en cours d'exécution en Afrique centrale. Les États de l'espace CEEAC/COMIFAC veulent qu'une juste part de la finance climatique puisse être effectivement affectée à la sous-région, et que les appuis contribuent également au développement économique et social des zones forestières et périphériques, y compris concernant la question de la transhumance dont l'activité croissante augmente les pressions sur toute la lisière septentrionale des forêts du bassin du Congo.

Disponibles :

- Le Compte rendu du dialogue politique de Haut niveau ;
- Les déclarations des partenaires financiers.

11 décembre 2020 – 8^{ième} Réunion du Conseil Directeur du PFBC

Une série de recommandations visant à assurer la revitalisation de notre Partenariat commun et concernant des questions thématiques clés, actées au cours de la 8^e Réunion du Conseil Directeur du PFBC (11 décembre).

Le 8^{ième} Conseil Directeur du PFBC a formellement proposé aux pays de l'Espace CEEAC-COMIFAC de procéder à des consultations dans leurs pays respectifs afin d'accélérer le processus d'adoption du projet de Déclaration issu de Kinshasa. La balle est dans le camp des ministres afin de pouvoir respecter l'échéance du prochain symposium de Berlin. Le Conseil Directeur a renouvelé la disponibilité de la Facilitation allemande à appuyer pour cela les États et leurs partenaires du PFBC.

Disponibles :

- Compte rendu du Conseil Directeur du PFBC ;
- Déclaration des collèges du PFBC.

En marge de ces réunions, plusieurs évènements parallèles ont été organisés au cours de la semaine à savoir :

8 décembre 2020 – deuxième édition de la Journée société civile du PFBC

En parallèle aux ateliers thématiques, le 08 décembre 2020 s'est tenu la seconde Edition de la Journée Société Civile du PFBC. Elle était organisée par les Leaders dudit Collège à savoir, le Président du Comité de Pilotage Régional de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), Sa Majesté Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA, et le Président Exécutif du Réseau des Organisations de la Société Civile de l'Économie Verte d'Afrique Centrale représentant des organisations non affiliées (ROSCEVAC), Monsieur Nicaise MOULOMBI, avec l'appui de la Facilitation du PFBC. L'objectif global de cette rencontre était de partager les expériences résultant des activités menées par les acteurs de la société civile, en vue de préparer leur contribution aux grands rendez-vous internationaux à venir (notamment celui sur le climat, la biodiversité, le congrès mondiale de l'UICN et les dialogues politiques Chine –Afrique, UE- Afrique, etc...), et de questionner l'implication des acteurs de la société civile dans l'accompagnement de certaines thématiques émergentes, non sans s'appesantir sur la réorganisation de la CEFDHAC en tant qu'instance faîtière des organisations des acteurs non étatiques spécialisés dans l'accompagnement des thématiques en lien avec la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Disponible le Communiqué final de la deuxième édition **de la Journée société civile du PFBC**

8 Décembre 2020 - Première Journée des Programmes Régionaux du Bassin du Congo

Les réunions du PFBC ont toujours été l'occasion pour ses partenaires et assimilés d'organiser des side-events faisant la promotion de leurs activités ou abordant une thématique d'intérêt pour la conservation. Avec l'appui accordé par le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC, Honorable Dr Christian Ruck, le Programme régional ECOFAC 6 a été honoré d'organiser la première « Journée des Programmes Régionaux du Bassin du Congo » dans le cadre du PFBC, le Mardi 8 Décembre 2020. Le point principal de cette journée des programmes régionaux portait sur la « Réforme de la CEEAC et Ressources Naturelles, l'intégration physique régionale, l'architecture institutionnelle, l'aménagement du territoire, la gestion de la biodiversité et sa valorisation, les landscapes/Paysages et territorialités des AP, les communautés locales, la coopération technique régionale et international ; l'Eco sécurité dans la sous-région, les outils d'aide à la décision, les tourbières, le renforcement des capacités (liste non exhaustive). Les exposés ont par ailleurs concerné entre autres, la Réforme institutionnelle de la CEEAC et la Vision sur les ressources naturelles, la présentation synthétique de chaque programme régional sur les axes de capitalisation thématique, d'harmonisation, coordination, synergies et mutualisation des interventions, des outils de suivi, monitoring et du programmatique. Les présentations ont porté sur : Il y a eu ECOFAC VI ; SMW (FAO), GIZ sur la formation régionale, OFAC (Observatoire des forêts) et CAFI. Compte tenu des difficultés techniques, L'Impact Program de GEF pour le Bassin du Congo n'a pu être présenté. À l'issue des discussions, l'on peut retenir que la CEEAC a exposé devant les différents programmes à caractère structurants de la sous-région. Ceux-ci ont aussi présente leurs axes programmatiques au niveau de l'Afrique centrale. Il ressort de ces échanges une nécessité à maintenir des échanges permanents entre ces différents programmes afin de permettre une cohérence et articulations des différents investissements des bailleurs dans la sous-région. Besoin de reconnaître le lien majeur à travers les Programmes régionaux entre les opérateurs, les bénéficiaires et les bailleurs.

Disponible la **note d'information sur la Journée des programmes régionaux.**

9 Décembre 2020 - Journée sur la Transhumance (Transhumance Day) (9 décembre).

De même en parallèle aux ateliers thématiques, s'est tenu le **09 décembre**, une journée sur la transhumance, sur le suivi de la **mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména**, sur la nécessité de façonner le cadre de la collaboration transfrontalière et la dynamique de la transhumance régionale en tenant mieux compte des questions de sécurité, de gestion de la faune et de la flore sauvages, et de la dégradation croissante des écosystèmes due au changement climatique.

Les cadres logiques programmatiques, les Feuilles de route budgétisées et les fiches d'actions politique et diplomatiques du Facilitateur du PFBC, fruits d'un travail intensif réalisé de **mai à septembre 2020** par les Leaders et Coleaders des Blocs géographiques mis en place pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména sont disponibles. Les leaders de ces blocs géographiques sont : Bloc Ouest (GIZ - BSB Yamoussa), Bloc Centre (WCS), et le Bloc Est (APN).

La journée transhumance a été organisée par la GIZ BSB Yamoussa, le projet RIOFAC avec l'appui de la Facilitation allemande du PFBC. Elle a été modérée par Mme Bertille Mayen du projet GIZ BSB Yamoussa.

- Disponible la note de synthèse de la journée sur la Transhumance adoptée par les participants.
- Relire la note concept et l'agenda de la journée sur la Transhumance.

9 Décembre 2020 - Conseil des Ministres du complexe forestier transfrontalier le Tri-national de la Sangha (TNS) - Comité Tri-National de Supervision et d'Arbitrage, la réunion du Comité tri-national de supervision et d'Arbitrage de l'Accord Tripartite TNS.

Le CTSA est l'organe suprême de décision du TNS. Il est composé des Ministres en charge de la faune et des forêts des Etats-parties et du Secrétaire Permanent de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique Centrale (OCFSA) comme rapporteur. Suivant les dispositions de l'Accord de coopération, le CTSA devrait se réunir en session ordinaire une fois tous les deux ans, la dernière en date a eu lieu le 26 octobre 2017 à Douala au Cameroun. Cette réunion a permis d'atteindre les trois objectifs poursuivis : Faire le suivi des résolutions du dernier CTSA ; Désigner les membres du Comité Scientifique Tri-national (CST) et Désigner un nouveau Président en exercice.

Disponible le **Communiqué final du Comité Technique de Suivi et d'Arbitrage (CTSA), Session ministérielle de la Tri nationale de la Sangha (9 décembre)**

9 décembre 2020 - Deuxième Session du Conseil des Ministre de BSB Yamoussa - Comité Tri-National de Supervision et d'Arbitrage, la réunion du Comité tri-national de supervision et d'Arbitrage de l'Accord Tripartite de N'Djamena entre le Cameroun, la RCA et le Tchad

Sous la présidence de Monsieur Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun et Président en exercice du Comité Tri-National de Supervision et d'Arbitrage, la réunion du Comité tri-national de supervision et d'Arbitrage de l'Accord Tripartite de N'Djamena entre le Cameroun, la RCA et le Tchad, relatif à la lutte anti-braconnage Transfrontalière, en abrégé « AT-LAB de N'Djamena », s'est tenue le 09 décembre 2020 à Kinshasa. Les Ministres et Plénipotentiaires des pays Parties ci-après ont pris part aux travaux : Cameroun et République Centrafricaine. La République du Tchad était représentée à ces assises par Madame NENODJI MADINGAR, Directrice Générale Technique Adjointe des

Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche. Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo a participé en qualité d'observateur. Y ont également pris part, les représentants des institutions sous-régionales, organisations internationales et bailleurs de Fonds suivants : COMIFAC, OCFSA, GIZ et le WCS. La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle de Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture de Monsieur Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, Président en Exercice du CTSA.

Disponible : [Communiqué final du CTSA de BSB Yamoussa \(9 décembre\)](#).

10 décembre en matinée : Conseil Extraordinaire des Ministres de la COMIFAC

Kinshasa, République Démocratique du Congo, 10 décembre 2020- Sur invitation du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et avec l'appui de la République Fédérale d'Allemagne, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), une session extraordinaire du Conseil des Ministres en charge des Forêts et de l'Environnement des pays membres de la COMIFAC s'est tenue le 10 décembre 2020 à Kinshasa en République Démocratique du Congo en marge de la 8ème réunion du Conseil Directeur du PFBC.

Ce Conseil Extraordinaire des Ministres de la COMIFAC avait un seul point à l'ordre du jour, à savoir le renouvellement du personnel statutaire du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Bien vouloir consulter **le Communiqué final du Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC (10 décembre matinée)**

Plusieurs autres évènements parallèles ont été organisés par les partenaires au cours de la semaine à savoir :

- a. **4-5 décembre 2020** : Comité de Pilotage d'ECOFAC VI, et Comité de Pilotage du Programme Indicatif National sur le 11^e FED - Par **ATR ECOFAC VI** ;
- b. **7 Décembre 2020** : Comité de pilotage du projet RIOFAC, par le **CIFOR/RIOFAC** ;
- c. **7 December 2020**: Un Webinar sur: "Community-based forestry in Africa in the time of COVID-19: How can we unleash the potential of CBF for livelihoods, biodiversity and climate resilience in the coming decade?" par **FAO, FERN et le PFBC** ;
- d. **9 décembre 2020** : Événement parallèle sur Gouvernance climatique et l'atteinte des CDN en Afrique centrale : Rôle de la société civile ? par **FERN - Transparency International** ;
- e. **10 décembre 2020** : Événement parallèle sur la gestion durable des forêts en RDC : approches participatives pour un développement résilient des communautés locales (Kinshasa) ;
- f. **10 décembre 2020** : Événement parallèle sur les expériences de prise en compte des droits humains dans les processus de gestion durable des forêts et aires protégées de l'espace COMIFAC ;
- g. **10 décembre 2020** : Événement parallèle sur la conservation communautaire comme piste de solution à la durabilité des actions de conservation et au développement local. De e à g organisé par **les projets du secteur vert de la GIZ (Appui régional à la COMIFAC, BSB Yamoussa, BGF) en collaboration avec la COMIFAC et le REPALEAC**.
- h. **14-16 décembre 2020** : Atelier sur l'État des Forêts d'Afrique centrale 2021 par **CIFOR/OFAC**.